

## **198784 - Chercher des gains à partir des sites publicitaires, à condition de payer des frais d'inscription**

---

### **question**

Quel est le verdict légal concernant l'acquisition de gains à travers les sites publicitaires comme la société Neobux en payant une somme à l'avance ? Il s'agit de payer d'abord une somme de 500 dollars à titre d'abonnement annuel. Chaque semaine, le site publie des publicités que vous devez regarder et ainsi vous serez payés 50 dollars la semaine durant une année ou 13 mois. Comment juger ces opérations ?

### **la réponse favorite**

Si les sites en question ne traitent que par abonnement, il ne vous est pas permis de traiter avec eux car leur activité implique un emploi hasardeux de l'argent et un échange usurier lié au contrat. Docteur Sami Souwaylim (Puisse Allah le protéger) a été interrogé sur une question qui s'apparente à celle posée par l'auteur, et il a répondu en ces termes : « Louanges à Allah. Bénédiction et salut soient sur le Messenger d'Allah.

Les sites susmentionnés offrent des commissions en contrepartie de l'exploration de ses pages publicitaires. Les commissions comportent deux types :

1. Un type qui comprend le seul fait de parcourir le site sans abonnement ni paiement d'aucun frais quel que soit sa nature. Ce type ne comporte aucun inconvénient, inchallah, à condition que la publicité suivie soit exempte de toute interdiction légale et ne contient rien d'interdit ou de réprouvé.

2. Un type qui comprend des frais d'abonnement non remboursables pour l'exploration du site. Le montant de la commission est calculé en fonction des frais d'abonnement. Plus ces frais sont élevés, plus la commission augmente et il en sera ainsi jusqu'à une certaine limite. Une partie des frais est utilisée pour couvrir les dépenses de la société propriétaire du site. Le reste sera réparti sous forme de commissions aux souscripteurs. Il est clair que

ce type de commission implique l'échange de l'argent contre de l'argent car le souscripteur paie des frais, et cet argent sera utilisé pour payer les commissions d'autres personnes et inversement.

Les recettes des ventes opérées grâce à la publicité et d'autres recettes restent inférieures aux revenus des abonnements. La principale source reste les revenus des abonnements qui génèrent les commissions. Ce type implique l'échange de l'argent contre de l'argent assorti d'un surplus et d'un déferé, sans parler du risque et de l'ignorance entourant les frais d'abonnement. Ce type réunit l'usure et le jeu de hasard. » Extrait du site '[Je suis le musulman](#)'..

Et Allah le Très-Haut sait mieux.